

MUSIQUE POUR TOUS

Etude transfrontalière des récents projets concernant l'Education musicale

Séminaire international des écoles de musique – Herten (Allemagne), 10-12 mars 2010

Congrès européen des écoles de musique – Essen (Allemagne), 13-16 mai 2010

Pierre Kolp

Président de l'Association francophone des académies de musique de Belgique

L'Union européenne des écoles de musique¹ (EMU) débute ses activités en 1964 et planifie annuellement son congrès européen depuis 1978. Le congrès 2010 a pour thématique : « *Music Education in Europe – Music for All* ».

L'*International Music Schools Seminar* (IMS) rassemble, depuis 1979, les directions d'écoles ou d'académies de musique, les services d'inspection et les départements d'organisation de l'enseignement musical du Benelux et des *Länder*² de Rhénanie-du-nord-Westphalie (NRW) et de Sarreland. Cette zone, au carrefour des identités latine et germanique, se démarque par un important brassage multiculturel. Elle est touchée économiquement par les phases de l'industrialisation et de ses reconversions. Elle est encore la région la plus densément peuplée d'Europe : presque 10% de la population européenne s'y concentre sur 2% du territoire sur lequel quelque 770 écoles de musique se sont implantées et touchent presque 700.000 élèves réguliers – ce qui est énorme au prorata des trois millions d'élèves inscrit en musique dans l'UE.

L'IMS se tient annuellement, par tournante, dans les différentes régions des pays concernées (le prochain séminaire se déroulera en Wallonie du 30 mars au 1^{er} avril 2011). Son but est d'identifier et d'étudier les enjeux contemporains de l'enseignement musical pour les enfants, les amateurs et les préprofessionnels afin d'apporter une réflexion actuelle sur l'organisation (au sens le plus large, des pratiques au management, des valeurs aux missions) de cet enseignement. Chaque année, trois thématiques s'interpénètrent, sont débattues et ouvrent autant de fenêtres sur les multiples dynamiques de l'enseignement musical. En 2010, le premier sujet analyse le projet novateur JeKi-JeKiSti³, le deuxième aborde les nouvelles approches d'enseignement dans nos régions et le troisième examine l'éducation musicale hors de nos régions (cette année : le Middle West, U.S.A.).

Ces deux congrès se sont inscrits dans la programmation de Ruhr.2010⁴, capitale européenne de la culture.

1. JeKi-JeKiSti

a. Présentation

¹ L'EMU rassemble l'enseignement musical amateur de 27 des 47 états-membres que compte le Conseil de l'Europe. www.musicschoolunion.eu

² L'Allemagne fédérale est divisée en 16 *Länder*. A titre de comparaison, le *Land* dispose *grosso modo* des mêmes pouvoirs que les régions et communautés belges. Chaque *Land* possède une constitution, un gouvernement, un parlement et une cour constitutionnelle.

³ JeKi : Jedem Kind ein Instrument / Un instrument pour chaque enfant

JeKiSti : Jedem Kind seine Stimme / A chaque enfant sa propre voix.

⁴ www.ruhr2010.de

JeKi⁵ débute en 2003 à Bodrum (Allemagne), sous l'impulsion de la municipalité qui souhaite promouvoir la culture par une réelle éducation artistique auprès de tous les enfants les plus jeunes en ce les plus démunis, qu'ils soient issus de l'immigration ou des classes sociales durement affectées par la reconversion économique.

Depuis 2007, vu l'engouement et les succès du projet à Bodrum, le gouvernement du *Land* NRW, sous le patronage du président fédéral Hans Köhler, décide de soutenir massivement JeKi⁶ à travers toute la *Ruhrgebiet*⁷. Au point que l'objectif pour la rentrée 2010 est de donner, à tous les enfants de 1^{ère} primaire de la région, l'opportunité d'apprendre gratuitement un instrument de musique au sein de l'école primaire et dans le cadre du cursus obligatoire de l'école. A la rentrée 2009, 42 municipalités sur 53 adhèrent au projet.

Parallèlement, en septembre 2007, pour amplifier l'effet JeKi et atteindre l'objectif 2010 pour tout le *Land*, le gouvernement de NRW lance un projet complémentaire: JeKiSti.

Enfin, en avril 2009, le gouvernement fédéral finance de larges études sur JeKi, tant sur le contenu, que sur l'évaluation et les perspectives de ces deux projets après 2010.

b. Pratiques

L'idée originelle de JeKi repose sur deux notions : la première est de revitaliser l'héritage musical allemand et la seconde est de prêter un instrument de musique à chaque enfant de 6 ans et de l'initier à son jeu (l'instrument est choisi par l'enfant)⁸.

Pour rencontrer la première idée, les autorités publiques du *Land*, soumises notamment à des évaluations catastrophiques en matière d'enseignement général, ont décidé de réviser l'éducation générale en y adjoignant un programme coordonné d'éducation musicale.

Pour ce faire, un appel d'offre est lancé pour commander les milliers d'instruments qui sont nécessaires au projet (plus de 50.000 pour la rentrée 2010). D'une part, cet appel dope l'emploi du secteur musical, et d'autre part, l'ampleur de l'appel permet d'obtenir des conditions extrêmement avantageuses pour le prêt ou l'achat d'instrument neuf. Tous les instruments classiques sont disponibles, auxquels s'ajoutent des instruments issus de la culture des immigrants tels le baglama et le bouzouki (et la voix pour JeKiSti). Le piano, le clavecin et l'orgue ne sont pas organisés pour des raisons pratiques évidentes.

Concrètement, les écoles de musique collaborent étroitement avec l'école primaire et au sein de celle-ci. Ainsi, en septembre 2009, elles organisent 600.000 heures de cours de musique collectifs et intégrés. Le programme de première primaire (2 fois 45 minutes par semaine, durant toute l'année) intègre l'éveil musical au chant, aux notions musicales élémentaires et à la découverte des instruments. A ce niveau, les professeurs de musique enseignent les instruments par famille (cordes, bois, cuivres, percussions, voix et instruments traditionnels). Le programme de 1^{ère} année se mène conjointement entre le professeur de musique et l'instituteur.

⁵ www.jedemkind.de (en neuf langues mais pas en français).

⁶ Le plan budgétaire gouvernemental 2007-2010 attribue 50 millions d'euros à JeKi. En 2009, il est destiné à un peu plus de 1.000 emplois temps-plein.

⁷ Emanant de l'Association régionale de la Ruhr constituée en 1920 pour le charbon, la *Ruhrgebiet* (région métropolitaine de la Ruhr) n'est pas, à proprement parler, une entité administrative. Il s'agit d'un rassemblement de 53 communes qui forment, devant Berlin, la plus grande région métropolitaine d'Allemagne (5,3 millions d'habitants). Ces communes forment 15 arrondissements et sont réparties, administrativement et politiquement, sur les 2 provinces (*Landschaftsverbände*) de NRW et sur 3 des 5 districts (*Regierungsbezirke*) de ce *Land*.

⁸ Sur base de ces deux notions, d'autres buts sont visés : l'égalité des chances pour l'apprentissage de la musique, le développement individuel en vue de contributions culturelles à la société, le bannissement des ségrégations par le jeu d'ensemble, le renforcement du soutien pédagogique aux écoles primaires et l'ouverture du marché du travail au domaine culturel.

A la fin de la première année, les enfants qui le souhaitent peuvent continuer l'apprentissage de l'instrument qu'ils ont choisi, et ce durant trois ans⁹. De 2^e à 4^e primaires, les groupes comportent 4 à 6 élèves répartis par groupe d'instruments. Le programme JeKi s'apparente à de l'initiation instrumentale, forme à la lecture, aux notions de théorie et au jeu d'ensemble. Le taux de passage entre chaque année de JeKi est d'environ deux enfants sur trois. Trois enfants sur 10 terminent le programme JeKi porté sur l'ensemble des quatre années¹⁰ que compte l'école primaire allemande. JeKiSti connaît de meilleurs taux de continuité (80-90%) entre chaque année. Six enfants sur 10 aboutissent au terme du cursus. Celui-ci développe l'éducation rythmique et vocale, les fondements de la discipline musicale (notations et développement de l'écoute) et l'expression corporelle.

Les professeurs de musique qui encadrent JeKi-JeKiSti sont engagés par l'école de musique. Ils reçoivent des formations complémentaires, notamment pour la gestion des groupes, la confection des programmes et donnent eux-mêmes des formations aux instituteurs titulaires avec lesquels ils collaborent (entraînement musical, expression vocale et corporelle, répertoire de chansons, etc.)

c. Etudes et Recherches

Sous l'essor d'Essen-Ruhr 2010, capitale européenne de la culture et de l'effet de vague vers les autres *Ländler* de l'engouement populaire pour l'initiative JeKi-JeKiSti, le gouvernement fédéral allemand consacre un million d'euros pour l'année scolaire 2009-2010 afin de financer cinq thématiques de recherches et développement de JeKi¹¹ (douze projets d'études universitaires¹² sont retenus) et afin de commander trois programmes¹³ de coordination des pratiques, des recherches et d'une centralisation de données. Ces projets sont sollicités par les milieux de recherches universitaires car l'échantillon disponible (à savoir, en 2009, presque 80% des enfants de six ans) est beaucoup plus représentatif que celui de l'enseignement musical dans les écoles de musique (environ 5% des enfants de six ans).

AMseL est un projet médical, d'ordre clinique sur trois ans, qui étudie la « plasticité neuro-auditive » lors des apprentissages musicaux et en relation avec le langage (échantillon : 4 groupes de 80-90 élèves). *GeiGE* explore les conditions d'avancement des élèves au niveau des systèmes d'évaluation et d'auto-évaluation et au niveau des choix de l'élève (échantillon : les 20 écoles primaires d'Essen). *MEKKA* examine sur deux ans les relations entre les

⁹ A partir de la 2^e année, le projet devient facultatif et payant : entre 200 euros et 400 euros par an, principalement pour la location de l'instrument. Des réductions existent pour permettre à tous les enfants de continuer le projet, quelles que soient les difficultés financières des parents. Le programme JeKiSti est gratuit. Selon les études actuelles, le prix ne fait pas partie des raisons qui incitent l'enfant (ses parents) à arrêter le projet.

¹⁰ Les écoles de musique allemandes touchent environ 5% des enfants. Ce chiffre est, à quelques points près, identique dans le Benelux (3 à 7% selon les régions). Le projet JeKi permet de donner une formation musicale et instrumentale de base à 30% des enfants. Aucun chiffre n'existe concernant la poursuite d'études musicales d'enfants ayant participé à JeKi puisque le projet a débuté en 2007.

¹¹ www.jeki-forschungsprogramm.de (uniquement en allemand).

¹² A. *AMseL Projekt* : Université Heidelberg (Dr. P. Schneider), Université de Graz (Dr. A. Seither-Preisler)

B. *GeiGE Projekt* : Université de Münster (Prof. Dr. M. Bonsen), Université de Cologne (Dr. A. Niessen), Université de Bielefeld (Prof. Dr. U. Kranefeld)

C. *MEKKA Projekt* : Université de Frankfurt (Prof. Dr. S. Bongard), Université d'Oldenburg (Prof. Dr. G. Kreutz)

D. *SIGrun Projekt* : Université d'Hambourg (Prof. Dr. K. Schwippert), Université de Brème (Prof. Dr. A. Lehmann-Wermser et Prof. Dr. V. Busch)

E. *BEGIn Projekt* : Université de Bielefeld (Prof. Dr. U. Kranefeld)

¹³ Université technique de Braunschweig, Université de Brème, Université de Bielefeld.

développements cognitifs et les comportements émotionnels au niveau psychologique et clinique (échantillon : 6 classes d'environ 30 élèves). *SIGrun* se focalise sur les systèmes de l'enseignement musical, notamment au niveau des procédures de coopération et de participation à la vie culturelle de l'école et de son environnement (étude sur deux ans par questionnaire auprès des parents et des écoles). Enfin *BEGIn* se charge de rassembler des données annuelles sur la NRW et sur Hambourg afin de constituer des échantillons statistiques significativement probants pour les études futures. En parallèle, l'Université de Düsseldorf (Prof. H. Barz – T. Kosubek) mène une enquête sur les résultats de JeKiSti au stade de l'acceptation parentale et enseignante, sur les résultats pédagogiques et musicaux et sur la qualité de coopération des enseignants dans JeKiSti (échantillon : l'ensemble des 23 écoles primaires de Neuss).

2. *Early Music Education (EME) / Music Fundamental Education (MFE)*¹⁴

Si JeKi s'adresse aux enfants en âge de scolarité primaire, les perspectives pour l'éducation musicale chez les débutants est étudiée de manière approfondie en NRW par le Prof. Dr. M. Dartsch (Université d'Hambourg). L'intention première est de permettre aux groupes d'enfants de zéro à trois ans, accompagnés de leurs parents, de bénéficier d'une expérience musicale significative. Cette expérience devait trouver une transition d'éducation musicale à l'école maternelle (3 à 5 ans) et déboucher, de manière beaucoup plus pertinente et efficace sur JeKi. Le constat actuel reste que cette intention ne touche que les parents sensibles à l'héritage musical, à savoir les parents qui y ont été formés, et donc favorisent les discriminations entre écoles.

MFE vise à toucher les plus démunis, notamment par la mise sur pied de projets sociaux et par l'incitation d'initiatives de quartiers et le soutien des écoles de musique. L'objectif de MFE est d'induire la coopération entre communautés au travers de la diversité culturelle, de stimuler l'inclusion des projets et de développer les programmes de collaboration entre quartier et entre écoles. MFE vise à construire une nouvelle relation sociale et culturelle par le biais des écoles de musique, véritable lien pour l'enfant entre ses pratiques culturelles et son école fondamentale. Cette nouvelle orientation de l'expérience culturelle pour tous, certes fortement ciblée au travers de la musique mais dans toute la diversité musicale, vise à recentrer l'éducation au niveau du respect des communautés et des rapports sociaux qu'elles induisent et à bannir la ségrégation ou l'isolement de certains quartiers ou tranches de population. Elle encourage de nouvelles pensées (et incite de nouvelles recherches universitaires) sur la remise en question d'un savoir éducatif essentiellement cognitif, donc sélectif dès le plus jeune âge.

3. Conceptualisation des pratiques de formation musicale à Detmold¹⁵

Klaus Ernst¹⁶ présente le projet de l' « Ecole de pratique instrumentale » ainsi que se définit la Haute Ecole de musique de Detmold. Alors que les écoles de musique NRW « souffrent »

¹⁴ L'éducation musicale à la prime enfance / L'éducation musicale fondamentale.

¹⁵ Detmold (75.000 habitants) est le chef lieu du district de Detmold et de l'arrondissement de Lippe (extrême Est de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 350.000 habitants). Notons que Brahms fut le maître de chapelle du Prince de Lippe-Detmold de 1857 à 1859.

¹⁶ Klaus Ernst est tromboniste, Professeur de la didactique des cuivres à la Hochschule für Musik de Detmold (NRW), Directeur musical de l'Orchestre des jeunes d'Avenwedde (NRW) et membre de ISPME (International Society for the Philosophy of Music Education).

d'un tassement prononcé d'élèves dû à la concurrence du projet JeKi-JeKiSti accessible à tous, l'école de musique de Detmold, elle, connaît un succès renforcé par un projet musical complémentaire. Celui-ci se décline autour des formes d'enseignement musical, à savoir, d'un côté, l'imbrication de la musique dans les cours généraux, et, de l'autre, autour des trois champs de pratiques que sont l'ouverture aux cultures¹⁷, le développement des outils d'interprétation de ces cultures et la construction des actions exécutives lors de cours collectifs de pratique instrumentale. L'engrenage créé par l'imbrication étroite de ce type de leçons de musique fonde, selon l'expérience menée à Detmold, les conditions essentielles du succès du projet auprès de la population. Déjà, à partir des années 70, Edwin Gordon¹⁸ (University of South Carolina, U.S.A.), au départ de deux questions, pourquoi enseigner la musique et quand l'enseigner ?, en arrive rapidement à poser une troisième interrogation : *comment* apprenons-nous la musique ? Car les conditions d'accès à la musique, et encore plus à son enseignement, sont tributaires de l'incompréhension et de la non-interprétation des symboles formels diffusés lors de cours de musique. Alors qu'il est universellement admis que comprendre la musique n'est absolument pas lié au fait de comprendre le signe musical, les pratiques restent généralement focalisées sur le symbole, et non sur ses considérations signifiantes, donc sensibles et interprétatives. Gordon propose une théorie de l'apprentissage basé sur l'*audiation*, terme de Gordon pour la capacité de penser la musique à travers sa compréhension afin d'en tirer une plus grande signification, tant dans l'écoute que dans la pratique musicales¹⁹. Sur base de ces recherches, l'Ecole de pratique instrumentale de Detmold se démarque des programmes traditionnels d'enseignement musical en Allemagne. Ainsi, l'émergence de méthodes de pratiques (audiation – auralité – oralité) est directement en relation avec les cours de didactique de la Haute Ecole de musique de Detmold. Cette complémentarité étroite entre l'enseignement artistique et l'enseignement supérieur, autour d'un projet de pratique commune est aussi une des raisons non négligeables de la réussite de l'enseignement instrumental de Detmold.

4. *Leerorkest*²⁰

Le district Zuidoost²¹ (sud-est) d'Amsterdam ne compte que 30% de Néerlandais de souche et concentre près de 130 nationalités différentes ; c'est dire la diversité et l'hétérogénéité culturelles qui se manifestent quotidiennement. L'accès à l'enseignement de la musique, quoique libre et très fortement diversifié aux Pays-Bas, est particulièrement onéreux (entre 800 et 1300 euros par an par enfant) et, par ce prix, est peu accessible aux populations pauvres. En 2007, le Ministère du logement, des communautés et de l'intégration²² classe ce district dans le programme *Probleemwijk*²³. *Leerorkest* est une des facettes éducatives de ce

¹⁷ Le conférencier insiste sur la notion plurielle du terme « cultures ». Même au niveau musical, nous devons considérer une désintégration du sens classique du répertoire, tant entre musiques classique et contemporaine qu'entre les répertoires pop ou traditionnels.

¹⁸ Edwin E. Gordon (1997, R/2006), *Music Learning Theory*, Buffalo (N.Y.), GIA Publications. Le Gordon Institute for Music Learning est établi à Buffalo (N.Y., U.S.A.) et se consacre à la recherche en éducation musicale.

¹⁹ Edwin E. Gordon, *op. cit.*, pp. ix-xi.

²⁰ www.leerorkest.nl

²¹ Amsterdam *Zuidoost* (86.000 habitants) est une exclave de la ville d'Amsterdam, totalement bâtie, entre 1963 et 1987, sur des zones agricoles afin de répondre à la croissance démographique de la ville et aux besoins de logement sociaux (36.000 nouveaux logements).

²² Le *Ministerie voor Wonen, Wijken en Integratie* dépend d'un Secrétaire d'Etat attaché au Ministre, désigné à la suite des élections législatives du 22 novembre 2006.

²³ Le programme *Probleemwijk* (Zone à problème) est délivré sur base d'une concentration des problèmes suivants : taux de chômage, taux de criminalité, importance des problèmes médicaux (toxicomanie, obésité,

programme à Zuidoost. L'idée est de construire un orchestre symphonique d'enfants, au sein même des écoles primaires – donc de dynamiser la vie culturelle de l'école – et de le patronner tant par des musiciens professionnels que par des orchestres professionnels et des institutions culturelles reconnues (*i.e.*, en 2009, le *Nederlands Philharmonisch Orkest* et le *Concertgebouw*). L'orchestre d'enfants permet aussi d'aborder tous les répertoires, et donc de satisfaire un souci d'ouverture aux racines culturelles des immigrants. Une notion complémentaire, risquée au début, est mettre ce projet au centre des activités culturelles du district (media, Fête de la musique,) et donc d'impliquer les parents et la famille du jeune. Le projet consacré est lancé à titre expérimental en 2007 par la *Leerorkest Fondatie*. En 2008, 12 écoles primaires du district pose candidature pour ce projet et le gouvernement octroie un budget-programme²⁴ annuel jusqu'en 2014, afin de monter ces 12 orchestres (un par école primaire) et de toucher 1200 élèves. En 2009, de nombreuses autres écoles primaires du pays montrent aussi leur vif intérêt à développer ce type de projet au sein de leur activité. Parallèlement, et dans l'attente de pouvoir ouvrir un orchestre de jeunes, les écoles fondamentales impliquées décident d'organiser au sein de leur cours des activités d'éveil musical (grades 1 à 4, de 4 ans à 7 ans). C'est à partir du grade 5 (8 ans) que le *Leerorkest* débute pour une durée de quatre ans. Les enfants peuvent découvrir l'orchestre, et chaque semaine durant la première moitié de l'année, l'un des quatorze instruments qui le compose. Puis durant l'autre moitié de l'année, les enfants de 8 ans reçoivent une formation instrumentale pratique, pour chacun des groupes d'instruments et s'initie aux répétitions d'orchestre. Du grade 6 à 8 (9 à 11 ans), l'instrument choisi par l'élève lui est prêté par la *Leerorkest Fondatie* qui l'achète pour l'enfant. Le travail d'orchestre se décline en deux phases. D'une part, l'apprentissage instrumental (et la formation à la musique) se déroule à raison de deux séances collectives (4 enfants) hebdomadaires de 45 minutes. Et d'autre part, les répétitions d'orchestre s'enchaînent sous forme de séminaires de 3 heures en dehors des heures scolaires. Après trois années de fonctionnement, le *Leerorkest* s'impose comme le véritable fer de lance culturel pour des écoles encore grandement défavorisées et dévalorisées il y a quelques années. Les résultats scolaires des enfants s'améliorent, les écoles retrouvent la mixité du quartier et les parents apprécient fortement les chances d'émancipation sociale qui sont ainsi offertes à leurs enfants. Ce projet fédère aussi tous les acteurs culturels du pays : les centres d'art reconnus mondialement, les hautes écoles d'art, les écoles de musique, différents artistes de renom et vient d'être placé sous le haut patronage de S.A.R. la Princesse Irène des Pays-Bas.

5. Klankrups

mortalité infantile), moyenne des revenus et taux de logements sociaux. Ce programme s'applique à 40 districts, tous dans les agglomérations urbaines des grandes villes. Il touche environ un million d'habitants.

L'identification des « zones à problème » permet le financement prioritaire de différents départements, parmi lesquels le programme d'intégration culturelle qui se concentre sur la vie, le travail, l'éducation et l'intégration culturelle. L'intégration culturelle vise les individus et les groupes. Aux Pays-Bas, l'intégration signifie que les immigrants doivent (apprendre à) parler la langue, sont conscients des valeurs de la société néerlandaise et sont impliqués dans la vie culturelle néerlandaise. Des budgets importants sont alloués à ces missions par le gouvernement.

²⁴ Le budget pour 2008-2014 est évalué à 3 millions d'euros, dont 40% sont à charge des pouvoirs publics, 54% à charge des recettes propres à la Fondation (dons de banques et d'entreprises) et 6% à charge des parents (chaque parent s'engage à payer un euro par leçon et en contrepartie l'enfant reçoit en prêt gratuit l'instrument d'orchestre qu'il souhaite jouer).

Menant à l'IPEM²⁵ (Gand) sa thèse de doctorat sur « Les influences et effets de l'éducation musicale dans l'éducation générale », Leen De Bruyn construit et développe des logiciels éducatifs de reconnaissance musicale (logiciel Klankrups). En l'état actuel, Klankrups se présente comme un jeu par équipe de deux à quatre élèves comportant trois paramètres d'étude (timbres, reconnaissance mélodique, intervalles) et huit niveaux graduels (chaque niveau est constitué de 8 exercices progressifs). Le logiciel permet d'enregistrer la participation de tous les candidats (enfants de 8 ans – 3^e primaire) et donc de constituer une base de données sur des supports identiques. Les enfants inscrits en académie de musique obtiennent de meilleurs résultats dans l'écoute affinée (au niveau des intervalles) mais pas nécessairement au niveau du timbre. L'étude établit que la qualité des résultats dépend en grande partie de l'entraide de l'équipe, de la coopération et des facultés de concentration des membres de l'équipe, face à la complexité descriptive des événements écoutés. En effet, la ligne mélodique, quoique l'épreuve la plus discriminatoire dans sa reconnaissance, offre le plus de dispositions verbales et donc, une équipe qui obtient de bons résultats en intervalle (par exemple, des enfants inscrits en académie) mais qui ne communique pas peut se « faire battre » par une équipe offrant moins de disposition mais qui communique. Le travail de recherche porte aussi sur l'étude des attitudes et aptitudes développées lors des épreuves proposées par le logiciel.

Outre le fait que Klankrups est un outil interactif de recherche et d'études, il est utilisable en classe par tout enseignant, formé ou non à la musique. Il est conçu pour être lu par une console de jeu (genre Wii) et utilise des exercices progressifs et amusants pour les enfants (et pour les adultes). Ce logiciel est toujours en phase de développement, il reste notamment à développer la reconnaissance des aspects rythmiques et métriques, les vitesses, intensités, harmonies, *etc.* et d'en étudier les corrélations au niveau des aptitudes cognitives.

6. Développement de l'éducation musicale dans les écoles publiques du Texas

Le développement de l'éducation musicale dans les écoles publiques américaines débute au Texas. Le Texas²⁶ (plus grand que la France) instaure dans le cursus de formation élémentaire le cours de discipline rythmique, vocale et instrumentale, ainsi que le reprend la publication parue en 1923, sous l'impulsion de Claire R. Reis²⁷. En 1966, Jacobi, J. Durry et J. Destalozzi énoncent les principes éducatifs au Texas et diffusent des méthodes adaptées à l'apprentissage de la musique en milieu scolaire. Cette initiative d'éditions, de rencontres et de réflexions entre pédagogues, éducateurs, enseignants et musiciens prend essor et s'organise sous forme de convention par la *Texas Music Educators Association*²⁸ (TMEA). Cette convention, digne des événements festifs américains les plus démesurés, débute par rassembler, annuellement, durant quatre jours, les 25.000 professeurs de musique du Texas. Bien vite, le marché induit par cette convention dépasse les frontières du Texas et prend une orientation nationale puis internationale, notamment parce que la Convention rassemble toutes les maisons d'édition

²⁵ Institute of Psychoacoustics and Electronic Music, Département de musicologie, Université de Gand.

²⁶ Les états des U.S.A. disposent, chacun indépendamment, des pleins pouvoirs pour la gestion de l'enseignement. Les écoles publiques du Texas sont parmi les meilleures, les plus dynamiques et les plus fréquentées ; c'est inhabituel aux Etats-Unis. : dans les autres états, l'enseignement privé (et onéreux, donc sélectif) supplante l'enseignement public.

²⁷ Claire R. Reis, professeur de musique à l'école maternelle, dirige la Ligue des compositeurs de 1923 à 1958. Dès le début de ses fonctions, elle publie une méthode d'apprentissage musical à l'école avec des compositions originales de compositeurs américains.

²⁸ Avec plus de trente mille membres, la TMEA est le plus grand lobby mondial de l'éducation musicale. Elle dispose de connections avec les universités, les écoles, le ministère et les écoles de musique.
www.tmea.org/main.htm

(disques, livres), les grands orchestres, les facteurs d'instruments, les grandes universités américaines, ... et parce qu'elle propose plus de 600 concerts, concours de musique et conférences sur les quelques jours. Cependant cette manifestation est exclusivement américaine. Parallèlement, la *Music Michigan Conference* rassemble toutes les nouveautés musicales (pas seulement américaines) de moins de 18 mois. Elle invite d'une part les orchestres, musiciens et professeurs de musique de l'état du Michigan mais s'ouvre aussi sur toute demande extérieure au Michigan (ou aux Etats-Unis) qui propose de nouvelles recherches, méthodes, partitions, enregistrements, créations d'œuvres, systèmes didactiques, systèmes instrumentaux, ... Une autre particularité de cette conférence est qu'elle s'adresse à tous les niveaux d'enseignement (grades 1 à 8).

L'exemple significatif que fournissent ces deux conventions (chaque état organise ses propres conventions musicales), est d'exposer un autre système du dynamisme de l'enseignement musical. Dans ces cas, la volonté économique, libérale, est évidente : la musique, l'éducation musicale et la pratique musicale constituent un marché. C'est en se servant de ce puissant stimulant d'offre /demande (au Texas, une profusion de l'offre ; au Michigan, les innovations de l'offre) que les Etats-Unis développent de manière notable l'éducation musicale. Quant à la demande, comme le souligne le conférencier Guido Six – « la musique américaine n'existe pas sans le sport » – elle émane de trois phénomènes bien implantés dans le système américain. Bien sûr, le sport : les équipes sportives au sein des Collèges et Universités américaines sont un chaînon fondamental de la renommée de l'école et de l'activité sociale de l'école mais ces équipes ne sont rien sans l'orchestre ou le « band » qui l'accompagne, qui met l'ambiance et qui fédère les supporters et les élèves. D'autre part, le système éducatif américain offre à l'élève, à côté du programme obligatoire, une série de cours libres, principalement en sport ou en musique. Enfin, troisième aspect bien américain: l'esprit de compétition. Celui-ci s'installe entre les musiciens et entre les orchestres, de la même manière que chez les sportifs, ou que, plus tard, dans la vie active. Les conventions répondent à ces trois fondements sociaux des U.S.A. et notamment elles planifient les compétitions musicales: concours où les musiciens et ensembles sont classés, où les meilleurs éléments sont reconnus et récompensés et où l'établissement scolaire gagne en renommée, en réputation et en « qualité éducative » grâce à ses orchestres, à ses musiciens et à ses professeurs de musique.

7. Conclusions

La présente synthèse des congrès européens auxquels l'association francophone des académies de musique de Belgique a participé sur l'année scolaire 2009-2010 est une bien maigre contribution face à l'ampleur des initiatives internationales sur l'éducation musicale²⁹. L'intérêt de limiter la présentation aux pratiques de nos voisins directs, et de la confronter à d'autres systèmes, permet de mettre en perspective et de valoriser nos réalisations locales, aussi originales ou modestes soient-elles. Car cette étude démontre l'universalité de l'éducation musicale, et ce, quelles que soient les finalités qui lui sont dévolues : intégration sociale, revitalisation de l'héritage culturel, plus-value de l'enseignement, émergence des talents, mixité sociale, reconnaissance d'un système éducatif, développement d'un marché économique, etc.

²⁹ Nous regrettons de ne pouvoir aborder les conférences de l'ISME (International Society for Music Education : www.isme.org), du IMC-CIM (Conseil international de la musique : www.imc-cim.org), ou du ECM-CEM (Conseil européen de la musique : www.emc-imc.org) qui sont autant d'ONG qui œuvrent à la défense, à la réflexion, à l'enseignement et la diffusion du patrimoine musical. Le rapport complet du Congrès 2010 de l'EMU est disponible en ligne (www.musicschoolunion.eu).

Une deuxième hypothèse, qui semble plus audacieuse, peut-être à cause de notre connaissance quotidienne du système éducatif actuel, est d'oser affirmer que si l'éducation musicale se révèle universelle, il serait inconscient de priver l'éducation générale d'une éducation artistique, et, plus précisément, il faut combattre l'abandon des pédagogies artistiques – même si l'on tend à les recouvrir par des activités ou des animations dites « culturelles » – stimulé par la focalisation sur les acquis cognitifs et les résultats des élèves. Cet abandon est encouragé par la comparaison des performances de systèmes éducatifs basés sur le savoir et sur l'application de ce savoir à des fins pratiques ou d'exploitation pratique des connaissances. Les exemples donnés ci-dessus, comme *JeKi*, *Leerorkest*, ou ceux du TMEA, dispensés à tous les enfants, s'inscrivent sur un autre fondement de l'éducation : être. C'est-à-dire sur une donnée intime, qui ne peut se satisfaire d'une évaluation quantitative, donc qui ne compare pas mais qui induit un système de valeurs esthétiques. D'où, faut-il balayer de l'éducation générale, une éducation universelle, parce qu'elle ne peut s'apprécier pas au niveau du cadre d'évaluation quantitatif défini pour l'enseignement en général? Est-il ainsi raisonné de soustraire de l'éducation générale, une éducation dont la finalité est de donner essence à l'être, à celui qui, *justement*, s'appelle « Etre humain » ?

Le contre-argument à cette deuxième hypothèse est de s'interroger sur l'unicité universelle de l'éducation musicale. N'y a-t'il pas d'autres types d'enseignement qui se révèlent tout aussi universels ? Comme les mathématiques, ou les sciences dites exactes. Bien heureusement, il est évident que l'universalité de l'un ne peut remplacer celui de l'autre, et *al fine*, il faut reconnaître qu'aucun ne devrait entrer en concurrence. Oserait-on abandonner l'ensemble des sciences au profit de l'art, parce que celui se révèle tout aussi universel que les maths ? Non ! bien sûr. Et dès lors, tout compte fait (et il s'agit aussi de « comptes »), quel serait l'intérêt d'une éducation artistique aboutie? Une simple initiation culturelle ne se révélerait-elle pas adéquate pour éveiller culturellement l'enfant et lui permettre de forger ses valeurs humaines ? C'est le *modus vivendi* mis en place en Europe de l'Ouest autour des années 1970. Notons, au passage, qu'on pourrait se demander pourquoi ce ne furent pas les disciplines artistiques qui se seraient développées au profit d'une initiation aux disciplines scientifiques. Poser la question, c'est y répondre. Il y a une hiérarchisation évidente des savoirs et des disciplines au sein de l'enseignement pour que les formations répondent aux attentes de la société face à l'estimation de son propre et proche futur. Et pourtant, depuis le début de ce siècle, la Flandre, les Pays-Bas et l'Allemagne remettent à l'étude l'intégration généralisée de l'éducation musicale dans les cursus de l'école fondamentale. La Communauté française n'est, sans doute, pas en marge avec son décret Culture-Ecole voté en mars 2006.

La prise de conscience collective de la globalisation mondiale, de la démographie actuelle de l'Europe³⁰ et d'une expansion européenne (territoriale et migratoire) qui ne contrecarre plus ses pertes d'influence, tant politique que financière ou industrielle, remet en question une éducation prônant l'émergence d'une élite capable de maîtriser les connaissances techniques et financières de la production et du rendement, en clair, de la richesse économique du XXe siècle. Voilà bousculée la hiérarchie du savoir car les attentes de la société en 2010, ne sont plus celles de 1970. Un exemple. Quel avenir pour la région de la Ruhr?, région sévèrement touchée par la fermeture de ses industries dès la fin des années 1990, en restructuration, puis saignée à blanc par la nouvelle crise mondiale, et soumise d'une part, à une population vieillissante et, de l'autre, à des milliers d'immigrants, maintenant durement affectés et démunis. Quel(s) sens convient-il que l'éducation prenne à l'égard de leurs enfants ? Un autre

³⁰ En 1975, la CEE (9 pays - 5% de la population mondiale) est la 2^e puissance mondiale. En 2010, l'UE (27 pays - 8% de la population mondiale) devient la 3^e puissance mondiale. Selon les prévisions, en 2045, lorsque nos enfants, aujourd'hui à l'école primaire, auront 45 ans, le continent européen (5% de la population mondiale) serait relégué en 4^e position, derrière la Chine, les USA, l'Inde.

exemple. Les nouveaux défis deviennent l'eau, le climat et l'énergie. L'économie de marché est « systémiquement » bousculée en 2008 et ce sont les projets écologiques, altermondialistes mais aussi terroristes ou ultrareligieux qui fleurissent. Ainsi, l'éducation musicale glisse vers le politique, c'est-à-dire qu'elle peut apporter des réponses aux exigences de l'organisation et de la vie de la cité et de l'avenir de la cité. Elle repose sur la connaissance, la revitalisation et l'affirmation de l'identité culturelle du quartier, de la commune, de la région, du pays et de l'Europe. L'identité culturelle étant ce lieu de rassemblement avec l'autre et d'affirmation de soi, cet espace d'échanges et de respect – un champ d'expression créative, pacifique et valorisante.